

Agriculture | Creuse : un nouveau départ pour Laurianne et Pierre Grancher



Avant de se retrouver par hasard à Chénérailles pour tondre des moutons il y a quelques années, Laurianne et Pierre Grancher ne connaissaient pas vraiment la Creuse. Habitants de Sisteron, dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ils recherchaient un endroit plus clément sur le climat pour installer leur activité ovine. « On ne cherchait pas forcément en Creuse, avoue Laurianne. Mais on a trouvé que le coin était joli. »

Ils ont surtout trouvé un terrain propice à leur désir de s'installer du côté de Boussac-Bourg. « C'était un site géré par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et il était en liquidation, ça nous a pris du temps avant de pouvoir nous installer. Environ deux ans. » Depuis le 1er avril 2017, le couple a pris possession des terres, qui représentent pas moins de 96 hectares. « On est propriétaire de la majorité, nous ne louons que 14 hectares. » Ils ont investi plus de 300.000 euros pour s'installer en contractant notamment un prêt et en piochant dans leurs économies.

Une ferme en friche

Cette installation a demandé beaucoup de boulot aux agriculteurs de 23 et 24 ans puisque les terrains étaient en friche. Les haies n'avaient pas été taillées depuis 60 ans et les bâtiments agricoles n'étaient pas forcément pensés pour l'élevage de moutons. « Il fallait fermer certains bâtiments car ils étaient ouverts. Un servait à l'élevage de vache et l'autre à faire sécher le tabac. »

D'abord installé en EARL (entreprise agricole à responsabilité limitée), le couple est récemment passé en GAEC, quand Pierre a pu s'installer sur les terres adjacentes. Ce dernier part régulièrement réaliser des saisons de tonte d'avril à fin juin. En son absence, Laurianne s'occupe seule du troupeau composé de plus de 400 bêtes. « On aimerait arriver jusqu'à 700. » Un grand changement pour le couple qui ne possédait qu'une cinquantaine de moutons quand ils étaient dans le sud. « C'était uniquement pour le plaisir, nous étions juste tondeurs à l'époque. »

L'usage du pâturage tournant

La difficulté de cet élevage creusois réside principalement dans le fait qu'il est bio. « Cela signifie que les semences pour les prairies sont plus chères et que l'on ne peut utiliser que certains traitements pour les agnelles,

mais c'était important pour nous. » L'autre facteur incontournable pour le couple d'agriculteur, est d'utiliser la technique du pâturage tournant. Chaque jour, Laurianne déplace ses moutons, pour faire aussi reposer la terre. Cette technique est particulièrement répandue en Nouvelle-Zélande, où les deux éleveurs ont voyagé après leurs études au lycée agricole de Gap (Hautes-Alpes). Laurianne plutôt tournée vers les chevaux lors de ses études, a décidé de suivre Pierre sur la voie de l'élevage ovin.

En plus de la vente de la laine que Laurianne et Pierre fournissent à un confectionneur de matelas dans la Haute-Vienne, quelques agneaux sont aussi revendus. Un crève-coeur pour Laurianne. « Je crains de les voir partir dans des camions, donc en général, on les amène nous-même. » Elle s'attache rapidement aux membres de son troupeau et donne parfois des petits noms. « Mais on n'en donne pas à ceux qui vont partir. »

En Creuse, Laurianne et Pierre ont trouvé un bel équilibre. Pourtant, elle craignait que son installation ne soit pas simple. « C'est parfois compliqué quand des étrangers agriculteurs viennent s'installer dans un nouvel endroit, on avait peur d'être rejetés. » Ce sentiment s'est rapidement estompé. « Les voisins ont été adorables et nous ont tout de suite aidé à labourer. Il y a une très bonne entente. » Une si bonne entente que le couple est déjà bien visible dans la commune. En juillet, ils organiseront même un concours de tonte dans le bourg.

Romain Conversin

Crédit Photo : Bruno Barlier
Publié sur aqui.fr le 11/05/2018
[Url de cet article](#)